



Des adhérents organisés

.... Des salariés défendus.

Compte-rendu de la réunion du C.E. du 26 février 2009

Marche de l'établissement

a) Effectifs CBO au 31/01/09 :

594 dont 61 Giat Industries, 372 Nexter Systems et 161 Nexter Munitions.

b) Plan de charge DED/DEB :

La charge Nexter Systems « bureau d'étude » sur les 12 prochains mois est de 136 838 heures pour un potentiel net avec intérimaires de 124 675 heures et un effectif total de 83 personnes.

c) DPS :

Comme les mois précédents, la charge est très supérieure au potentiel.

Un écrêtage plus important sera réalisé sur la ligne tube et lien ainsi que pour les affûts et glissières de la ligne structure équipée.

Denis Saint Martin précise que les problèmes de délais et qualité concernant les corps et tiges de frein, sont dus ce mois-ci aux sous-traitants. Le mois dernier ils étaient, selon lui, dus à la matière fournie ce qui provoque des écarts de côtes et donc des rebus. Il est quand même admis que les problèmes soulevés à chaque réunion CE par les élus, ne sont pas dus aux seuls déf. comme il était coutume de nous dire mais qu'il y a bien un problème de sous-traitance. De plus cette charge ne peut être ramenée dans Nexter en raison du manque de potentiel. Pour le responsable production il n'est pas question d'embaucher actuellement, une interrogation subsistant sur le plan de charge de l'après Caesar.

Pour la CFDT, il serait dommageable de laisser filer

les compétences acquises par les intérimaires alors que notre charge actuelle permet ces embauches.

La station d'autofrétage et une machine outil simplex posent des problèmes en raison de leur panne.

Il existe encore des problèmes sur le champignon du Caesar.

Concernant les travaux donnés à Nexter Mechanics, le traitement de surface et le traitement thermique leur est totalement placé. Actuellement Tulle doit répondre à un appel d'offre pour réaliser des pièces de moyen calibre en 25 mm. Ces pièces actuellement placées à l'extérieur de Nexter pourraient revenir à CTU si les tarifs sont comparables.

d) DSC :

La charge totale : ferme, autofinancée et espérée pourrait être très supérieure au potentiel si toutes les affaires se concrétisent. La charge ferme externe et l'autofi est de 40 506 H. la charge espérée est de 22 271 H. Cette charge est donnée sur l'année 2009.

Le potentiel est de 52 017 pour 32 237 H donné le mois dernier. A notre demande d'explication P Dussoulier répond : « Les mois précédents j'oubliais la partie ingénierie ».

La prise de commande 2009 est inférieure de près de 50 % par rapport à celle de 2008.

e) Munitions :

La charge ferme et l'autofi donnent une charge de 160 000 heures sur les 12 prochains mois. Le tableau qui nous est présenté montre une charge ferme supérieure au potentiel jusqu'en mai. L'autofi assure une charge égale au potentiel jusqu'en fin d'année. A partir de janvier il faut noter une part de

l'espéré très importante. On signale la présence de 6 intérimaires. Un renfort en sécurité de fonctionnement est demandé, le départ non prévu et prochain du responsable et expert du service SDF ne va pas améliorer les choses. Des embauches vont être réalisées en électronique.

Point sur les emplois

Pour 2008 à Systems 13 personnes ont été embauchées. Il y a eu 7 contrats d'apprentissage dont 5 ont été transformés en embauches. Le nombre d'heures supplémentaires est de 6 339 pour l'année 2008 concernant un effectif de 24 personnes en moyenne.

Cette année il n'y a pas d'autorisation d'embauche externe.

Pour Munitions en 2008 il y a eu 3 personnes embauchées et 2 thésards en CDD ainsi que 2 contrats d'apprentissage.

Information sur la vente des mobil-home

Nous sommes satisfaits de voir que ces biens du CE ont été proposés à l'ensemble des salariés. Aucun personnel ne s'étant porté acquéreur, ils ont été achetés par les propriétaires des campings pour la somme de 4 000 € pour l'un et de 1 200 € pour l'autre.

Information sur le plateau CAESAR et bâtiment 269

Suite à notre demande il est précisé que les personnels situés sur le plateau actuel du Caesar seront intégrés dans la pyramide étude en cours d'année. Ce plateau créé à grand frais deviendra donc disponible, pour quelle utilisation ? Le bâtiment 269 sera aménagé avec optimisation pour les protos moyen calibre. Les stocks et activités du soutien situés au bâtiment 179 seront ramenés au 269.

Compte-rendu de la réunion du C.E. extraordinaire du 11 mars 2009

Suite à des rumeurs sur le transfert d'activités d'EAM sur le centre de Satory, les élus au Comité d'Etablissement de l'UES de Bourges avaient, lors du comité d'établissement ordinaire du 26 février, demandé la réunion d'un comité extraordinaire au travers d'une déclaration liminaire commune.

Cette réunion a donc eu lieu le mercredi 11 mars à 14h00 en présence de Jean-Paul Gisbert directeur du centre, Emmanuel Langlois responsable du service électronique Satory, Gérard Schunemann responsable études Systèmes Bourges, Eric Bonczoszek, responsable service ARM, Martine François RH.

Controverse sur le plan de charge

Durant près de 2 heures de réunion, E. Langlois a essayé de rassurer les élus en leur présentant un plan de charge ferme et autofinancé de 16 100 heures pour un potentiel de 17 259 heures, qui représente un effectif de 15,7 équivalents temps plein. Ce potentiel prend en compte 3 départs (1 démission, 1 mutation sur Toulouse et 1 transfert sur CTAI), la charge espérée étant à hauteur de 4 687 heures.

La CFDT a contesté ces chiffres en s'appuyant sur les extractions Open Plan (22 796 heures au total au lieu de 20 787 heures annoncées).

Suite à cela, le responsable a précisé qu'il n'était absolument pas prévu de transfert d'activité sur Satory.

Création d'un plateau sous-traitant à Satory

Il a essayé de convaincre les élus en précisant que seule était prévue l'organisation d'un plateau fournisseur logiciel permettant d'accompagner les prestataires dans l'élaboration des tâches qui leur sont confiées. Ce plateau existe déjà sur le centre de Bourges avec le contrat Caesar ME. Son déplacement sur Satory risque de créer quelques difficultés dans la résolution des problèmes

rencontrés. La CFDT était intervenue auprès de la direction centrale pour que des logisticiens de Toulouse soient présents lors de la revue hebdomadaire, ceci afin d'être réactif sur les problèmes soulevés. Nous pensons que ce transfert, non avoué, sur Satory risque de mettre à mal ce contrat. En fin de réunion il nous a annoncé qu'il rencontrait chaque personnel du service pour les rassurer sur le devenir d'EAM. La CFDT lui a demandé comment rassurer les personnels lorsque les départs annoncés ne sont pas remplacés. Il nous a également précisé que si la charge de travail espérée (contrat FREMM), entrainé dans le carnet de commandes et que les effectifs sur Bourges étaient insuffisants, il y aurait une nouvelle réorganisation des services sous son autorité. Voilà qui donnera confiance aux personnels.

Propos de J.P. Baillet à la commission économique

Lors de la commission économique du 10 mars, M. J.P. Baillet (interrogé par la CFDT sur ce sujet) a clairement avoué qu'il ramenait l'activité logiciel Systems sur Satory, préférant « utiliser les compétences de certains salariés de Bourges à des postes stratégiques pour le groupe ». Est-ce une raison suffisante pour laisser partir cette fonction du site de Bourges ?